



No de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE PAPINEAU**

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue, le vendredi 13 septembre 2019, à 19 h 30, à la salle communautaire sise au 849, chemin du Tour-du-Lac, à Lac-Simon, sous la présidence du maire, Monsieur Jean-Paul Descoeurs.



Sont présents :

Chantal Crête
Gilles Ladouceur

Anik Bois
Don Saliba

Odette Hébert
Jean-François David

La directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, Madame Lisane Fuoco, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

Tous les membres du conseil ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la Loi, atteste la directrice générale et secrétaire-trésorière.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

1. Ouverture de la séance.
2. Départ de la directrice générale et secrétaire-trésorière.
3. Nomination d'un responsable de l'information aux soumissionnaires du règlement numéro 500-2018 relatif à la Gestion contractuelle.
4. Mandat d'appel de candidatures au poste d'un directeur général et secrétaire-trésorier.
5. Mandat d'appel de candidatures au poste d'agent de communication et coordonnateur à la vie citoyenne.
6. Parole au public.
7. Levée de la séance.

1. CONSEIL

Il y a une personne qui assiste à la séance extraordinaire.

1.1 Ouverture de la séance

263-09-2019
Ouverture de la séance

Il est proposé par Madame Chantal Crête
Et résolu

D'ouvrir la séance à 19 h 40.

ADOPTÉE à l'unanimité

2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET RESSOURCES HUMAINES

2.1 Départ de la directrice générale et secrétaire-trésorière

264-09-2019
Départ de la directrice générale et secrétaire-trésorière

CONSIDÉRANT l'entente de fin d'emploi de la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Claire Blais;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame Odette Hébert
Et résolu



No de résolution
ou annotation

QUE le maire, monsieur Jean-Paul Descoeurs et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Claire Blais soient et sont par la présente autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la municipalité;

QUE de mettre fin par la présente résolution au lien d'emploi entre la Municipalité de Lac-Simon et Madame Claire Blais en date du 13 septembre 2019;

ET QUE les modalités inscrites dans l'entente de départ soient payées à madame Claire Blais et puisées dans les disponibilités des comptes budgétaires.

ADOPTÉE à l'unanimité

3. Nomination d'un responsable de l'information aux soumissionnaires du règlement numéro 500-2018 relatif à la Gestion contractuelle

265-09-2019

Nomination d'un responsable de l'information aux soumissionnaires du règlement numéro 500-2018 relatif à la Gestion contractuelle

CONSIDÉRANT le règlement numéro 500-2018 relatif à la Gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT QU'au point 8.11 du règlement numéro 500-2018, y a lieu de nommer un responsable de l'information aux soumissionnaires;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame Anik Bois
Et résolu

QUE le conseil de la municipalité nomme madame Lisane Fuoco, directrice générale adjointe en tant que responsable pour fournir les informations administratives et techniques concernant la procédure d'appel d'offres en cours aux soumissionnaires potentiels pour la rénovation du nouvel hôtel de ville.

ADOPTÉE à l'unanimité

4. Mandat d'appel de candidatures au poste d'un directeur général et secrétaire-trésorier

266-09-2019

Mandat d'appel de candidatures au poste d'un directeur général et secrétaire-trésorier

CONSIDÉRANT le départ de fin d'emploi de la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Claire Blais en date du 13 septembre 2019;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à son remplacement;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame Chantal Crête
Et résolu

QUE les membres du conseil autorisent la parution d'une offre d'emploi dans le journal de la Petite-Nation dans l'édition du 18 septembre et deux parutions dans le journal des 2 Vallées du 18 et 25 septembre 2019, dans le Québec Municipal ainsi que sur le site internet de la municipalité. L'offre d'emploi décrit les conditions d'emploi et les exigences requises pour occuper le poste de directeur général et secrétaire-trésorier à la municipalité de Lac-Simon.

ADOPTÉE à l'unanimité

5. Mandat d'appel de candidatures au poste d'agent de communication et coordinateur à la vie citoyenne

267-09-2019

Mandat d'appel de candidatures au poste d'agent de communication et coordonnateur à la vie citoyenne



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT la volonté des membres du Conseil d'actualiser le site internet de la Municipalité et de maximiser sa présence sur la toile et dans les réseaux sociaux;

CONSIDÉRANT les besoins de la Municipalité en matière de communication à ses citoyens;

CONSIDÉRANT l'engagement des citoyens et leurs apports au sein des différents comités de la Municipalité;

CONSIDÉRANT l'accroissement des activités pour répondre aux besoins de la Municipalité en matière de vie communautaire, de culture, de sports et de loisirs;

CONSIDÉRANT les besoins pour gérer les communications et livrer aux citoyens les services auxquels ils sont en droit de bénéficier;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par monsieur Gilles Ladouceur
Et résolu**

QUE le Conseil municipal autorise le directeur général et/ou son adjointe à procéder à un appel de candidatures pour pourvoir un poste en tant qu'agent des communications et coordonnateur de la vie citoyenne, responsable des différents comités de citoyens et de coordination des services de la culture, des loisirs et de la vie communautaire;

QU'une période d'un an pour faire l'évaluation du poste et l'évaluation de l'employé soit tenue;

QUE la description du poste et les tâches afférentes puissent être révisées en cours de mandat tant pour l'aspect communication, que pour la coordination des différents comités de la municipalité que les services de la culture et/ou des loisirs et/ou de la vie communautaire en fonction des orientations municipales édictées par le conseil.

ADOPTÉE à l'unanimité

6. PAROLE AU PUBLIC

Une personne présente dans la salle.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

**268-09-2019
Levée de la séance**

**Il est proposé par Madame Odette Hébert
Et résolu**

QUE la séance soit et est levée à 19 h 50.

ADOPTÉE à l'unanimité


Jean-Paul Descoeurs
Maire


Lisane Fuoco
Directrice générale adjointe et sec-très. adj.



No de résolution
ou annotation